



Rebonds

A l'école des inégalités

En dépit du contrat républicain, l'ascension sociale par le mérite scolaire reste en panne.

Par Michel GODET

vendredi 11 novembre 2005

Michel Godet professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

« Liberté, égalité, fraternité », cette devise républicaine inscrite sur le fronton de nos écoles publiques est un idéal très éloigné de la réalité. Chaque enfant dispose en principe des mêmes droits de protection et d'éducation de la part de la collectivité. Mais, très vite, le hasard du lieu et de la famille de naissance va créer la différence entre ceux qui seront accueillis dans un environnement familial propice à l'épanouissement individuel, dans des conditions de vie confortables et dans des écoles de qualité. L'inégalité des chances commence par cette différenciation de l'environnement familial dès le cours préparatoire, laquelle s'avère déterminante pour le parcours de réussite ou d'échec scolaire, personnel et professionnel tout au long de la vie.

L'inégalité des chances liée au contexte familial se renforce fortement au travers des phénomènes de pauvreté, de ségrégation urbaine, d'éclatement des structures familiales et finalement d'échec scolaire, reflet de la concentration géographique de handicaps qui se cumulent. Comme l'a relevé le rapport 2004 du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), *« la moitié des jeunes sortis de l'école à 17 ans sans diplôme vit dans le cinquième des ménages les plus pauvres »*.

Les élites de la société française, de droite comme de gauche, se sont jusqu'ici refusées à regarder la réalité en face. Il est vrai que la statistique entretient la confusion et le doute sur la nature des problèmes. La massification de l'accès au bac et à l'enseignement supérieur n'est-elle pas la preuve que l'égalité des chances s'est renforcée ? En réalité, il n'en est rien et les enfants des milieux les plus favorisés accaparent plus que jamais l'accès aux filières les plus prestigieuses de l'éducation, avec la complicité objective des enseignants, puisque leurs enfants sont les premiers à profiter de dérogations qui permettent à plus de 40 % d'entre eux d'échapper à la carte scolaire en Ile-de-France. Les enfants issus de l'immigration, même diplômés, restent soumis à un risque beaucoup plus élevé de chômage et de pauvreté.

Les handicaps ou les avantages liés aux origines familiales ne s'effacent pas avec l'école, ils se renforcent plutôt. La récente tendance à encourager, au nom de l'équité, des discriminations positives pour rattraper symboliquement quelques individus à bon potentiel, ne change rien à la tendance globale de notre société : l'inégalité croissante des chances éducatives des enfants défavorisés, notamment ceux qui vivent dans les zones urbaines sensibles et les quartiers populaires. Notre système éducatif a connu des évolutions considérables : depuis les années 60, le nombre d'étudiants a été multiplié par sept. Comment ne pas se réjouir de voir entrer à l'université le tiers des enfants d'ouvriers ! Mais cette massification de l'enseignement général (près de 70 % des jeunes accèdent au niveau du bac, soit deux fois plus qu'en 1980) et supérieur s'est-elle accompagnée d'une véritable démocratisation ?

Cette bonne nouvelle ne masque-t-elle pas une réalité inchangée en profondeur ?

Si l'accès à l'enseignement supérieur apparaît lui aussi moins inégalitaire, les enfants d'ouvriers entreprenant des études supérieures n'en restent pas moins minoritaires, par rapport à ceux de cadres deux fois moins nombreux. Des écarts sociaux très prononcés subsistent en matière de réussite et d'obtention de diplômes supérieurs : c'est le cas de 80 % des enfants de professeurs ou

professions libérales, de 20 % seulement des enfants de personnel de service ou d'ouvriers les moins qualifiés.

Dans les années 50, les enfants d'origine moyenne ou supérieure avaient vingt-quatre fois plus de chances d'entrer dans l'une des quatre grandes écoles les plus prestigieuses que les enfants d'origine populaire. Au début des années 90, ce ratio était toujours de vingt-trois ! Ce constat a conduit Claude Thélot à écrire : «*L'examen du haut de la pyramide scolaire est révélateur de l'ampleur persistante des différences sociales.*»

Ainsi, Pierre Bourdieu avait raison : la classe sociale dominante se reproduit par méritocratie interposée pour constituer cette noblesse d'Etat si décriée par ailleurs. Le plus grave est cependant que si le système scolaire reste orienté sur la sélection des champions olympiques de l'intelligence, il continue à laisser au bord de la route scolaire ceux qui sont éliminés par l'échec et qui seront d'autant plus exposés au risque du chômage, que ce dernier n'épargne plus les diplômés.

En effet, depuis quelques années la rentabilité marginale des études (mesurée par le risque moindre de chômage) baisse, elle devient même négative : le taux de chômage des bac + 2 est devenu de deux points inférieur à celui des bac + 4. La meilleure insertion et l'accès à l'encadrement restent le fait de seulement deux catégories de diplômés : ceux des grandes écoles et des 3e cycles universitaires.

Les premiers affectés par cette désillusion sont les enfants de milieux modestes qui se sont égarés sans information ni préparation adéquate dans des filières non sélectives et sans débouchés. Leurs parents étaient fiers d'avoir un premier bachelier puis licencié dans la famille, ils se sont souvent «saignés» pour financer leurs études et voilà que l'ascenseur social n'est pas au rendez-vous. Quand un diplôme est dévalué, ce qui fait la différence c'est l'université d'obtention (parisienne ou périphérique) et les relations familiales pour obtenir des stages valorisants et mieux accéder au marché du travail.

Une réduction importante des inégalités a été obtenue pour les enfants d'agriculteurs : en 2002, ils représentaient 2 % des enfants qui entraient en 6e, la même proportion dans les classes préparatoires aux grandes écoles et 2,4 % de l'ensemble des étudiants, ce qui montre l'effet positif des politiques publiques d'attribution systématique de bourses et de places en internat à cette catégorie sociale que l'on voulait accompagner dans son exode rural. Le même volontarisme public au profit des enfants des milieux défavorisés serait possible et payant, à condition d'y mettre les moyens. Sinon, l'ascenseur social par le mérite scolaire restera en panne.

Quand le laisser-faire et le laisser-aller conduisent au renforcement de l'inégalité des chances, la collectivité se doit d'intervenir et ne pas se contenter de mesures de discriminations positives intéressantes comme à Sciences-Po, mais sans effet structurel. A terme, ces politiques de ciblage sur certaines catégories sont aussi source d'effets pervers, à commencer par l'atteinte au principe d'universalité des droits des citoyens. La ghettoïsation de la société française par le haut, relevée par Eric Maurin, conduit les différentes classes sociales à vivre entre soi, à se regrouper dans les mêmes quartiers. Dans ce contexte d'apartheid urbain, la carte scolaire qui entendait favoriser la mixité sociale produit exactement le contraire.

Dernier ouvrage paru: *le Choc de 2006* (Odile Jacob).

<http://www.liberation.fr/page.php?Article=337628>